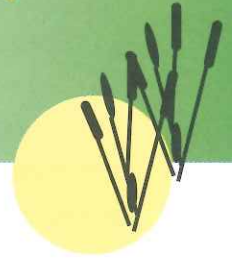


# HAMEL

## un village à vivre



### Actualités au 5 mai 2020

#### Ouverture de la Mairie

Les règles d'accès à la mairie ont été définies comme suit :

- Ouverture au public limitée pour l'instant le mercredi de 9h à 11h pour une personne à la fois.
- Indications à respecter affichées sur les portes.
- Prises de rendez-vous possible pour une personne à la fois.
- Privilégier le téléphone ou le mail chaque fois que c'est possible.

Les documents peuvent vous être envoyés par mail ou déposés dans votre boîte aux lettres.

#### Déchets verts

- Possibilité ouverte pour louer un bac à Douaisis Agglo en téléphonant au 0.800.802.157
- Réouverture pour les déchets verts de la déchetterie de Sin le Noble sur rendez-vous uniquement à [www.symeivad.org](http://www.symeivad.org) ou au 03.21.74.35.99 le matin de 9h à 12h (lundi à vendredi)
- Réouverture de la déchetterie d'Arleux le 4 mai sur rendez-vous au Symevad

#### Commémoration du 8 mai 1945

Conformément aux directives gouvernementales, M. le Maire, le Président des Anciens Combattants et le porte-drapeau déposeront une gerbe au monument aux morts à 17h45. Les cloches sonneront à 17h30. N'oubliez pas votre drapeau.



#### Inscription à l'école

Pour la rentrée scolaire de septembre 2020 – par mail à la mairie : [mairie.hamel@wanadoo.fr](mailto:mairie.hamel@wanadoo.fr) – Nom, prénom, date de naissance de l'enfant – adresse, mail et numéro de téléphone des parents

#### Encombrants le 20 mai

##### Infos diverses :

- L'accès à la surface de jeu du terrain de football est interdit jusqu'au 17 août.
- Le city stade sera ré-ouvert après le 11 mai.
- La médiathèque reste fermée jusqu'au 31 août.
- L'utilisation du foyer rural et de la salle de réunion est réservée aux activités jeunesse (école et ALSH) et au Conseil Municipal si il se réunit jusqu'au 31 août pour l'instant.
- L'école devrait reprendre le 12 mai. N'oubliez pas de répondre au sondage.
- Les masques vont arriver dans vos boîtes aux lettres en fin de semaine. En cas d'urgence vous pouvez en demander par téléphone.

## Le retour des orages

Comme chaque année nous rappelle que chacun doit assurer l'entretien de ses écoulements : puisards, gouttières, et autres conduites se trouvant sur son terrain.

L'entretien des égouts est du ressort de Douaisis Agglo. Il est confié à une entreprise qui fait son travail. Il faut aussi qu'au niveau des avaloirs l'eau puisse pénétrer dans les égouts. Pensez à nettoyer si vous en avez un devant chez vous car il faut parfois peu de paille ou de terre pour les rendre inefficaces. Pensez-y chaque fois que des orages sont annoncés. Il est impossible pour le personnel communal d'assurer ce travail.

Comme il est impossible qu'un réseau d'égout avale complètement et immédiatement toute l'eau d'un orage, il faut aussi réduire l'arrivée de l'eau et des routes des champs dans le village. C'est ce que nous faisons progressivement (fossés vers Lécuse, digue comme vers Arleux, arasement bas côtés et écoulement vers les champs) ; il nous reste une entrée à améliorer côté calvaire où les travaux réalisés ne suffisent pas. Ils seront faits en même temps que l'aménagement de la rue Martial Détournay.

## Au marais des Bruyères

Allée des Acacias, Allée des Lilas, Allée des Bruyères

La situation est particulière car le terrain est particulier. Lors de la réalisation du réseau, les travaux ont été pris en charge à 100 % par Douaisis Agglo car le raccordement était assez technique. Les travaux Hamel – Lécuse ont coûté plus de 2 millions d'euros. Vous avez été prévenus qu'il était strictement interdit de raccorder les eaux pluviales car nous sommes dans une technologie très particulière.

Or certains ont modifié ce qui a été fait en raccordant de l'eau pluviale ce qui perturbe le fonctionnement des pompes. Une enquête sera faite pour déterminer l'origine de ces dysfonctionnements que l'on peut retrouver par différents tests. Tant pis pour ceux qui n'ont pas respecté les règles. On ne peut pas accepter que par le manque de civisme de quelques-uns, des travaux de cette ampleur soient perturbés et entraînent des conséquences pour tout le monde.

**Respectez les règles de confinement. Utilisez les services mis en place.**

**Réduisez au maximum vos déplacements.**

**Vous avez presque tout dans la commune.**